

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 34/2024  
12 août 2024

### **L'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition du contrôle conjoint de *Community Building Arenberg BV* par *Participatiemaatschappij Vlaanderen*, *Flanders Make*, la ville de Louvain et la *Katholieke Universiteit Leuven***

Le 12 août 2024, l'Autorité belge de la Concurrence (« ABC ») a approuvé l'acquisition du contrôle conjoint de *Community Building Arenberg BV* par *Participatiemaatschappij Vlaanderen*, *Flanders Make*, la ville de Louvain et la *Katholieke Universiteit Leuven*.

La concentration a été notifiée le 22 juillet 2024 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

*Participatiemaatschappij Vlaanderen* (« PMV »), en sa qualité de société d'investissement du gouvernement flamand, investit dans des entreprises (PME et grandes entreprises), des projets (immobilier, infrastructure et énergie) et des fonds d'investissement. Elle conseille, guide et finance différents types de projets immobiliers : (i) le développement de zones durables (par exemple, les parcs scientifiques), (ii) les projets immobiliers d'importance sociale (par exemple, les logements provinciaux), et (iii) les projets patrimoniaux portant sur des bâtiments d'importance historique.

*Flanders Make* est une ASBL qui soutient les PME et les grandes entreprises de l'industrie manufacturière par le biais d'un centre de recherche stratégique pour l'industrie manufacturière qui réunit des chercheurs de plusieurs villes flamandes, en coopération avec les laboratoires des cinq universités flamandes. *Flanders Make* a pour objectif de créer un réseau de recherche en Flandre et de soutenir les entreprises de l'industrie manufacturière afin qu'elles puissent innover et être plus compétitives au niveau international.

Louvain est une ville flamande et la capitale de la province du Brabant flamand. La durabilité, la résilience climatique, la circularité et l'entrepreneuriat sont des thèmes importants dans son plan pluriannuel 2020-2025. Dans ce contexte, la ville de Louvain finance plusieurs projets, entre autres dans les domaines de la haute technologie, de la santé et de l'économie créative.

*Katholieke Universiteit Leuven* (« KU Leuven ») est une université flamande qui, par le biais de son service de transfert de connaissances et de technologies, et en coopération avec la ville de Louvain, vise à créer un climat favorable à l'entrepreneuriat dans la haute technologie en s'engageant dans la conception, la construction et l'exploitation, entre autres, de parcs scientifiques dans la région de Louvain. Avec plusieurs *spin-offs*, l'université est active dans deux parcs scientifiques, (i) Arenberg, qui se concentre sur les secteurs de la biotechnologie et des TIC, et (ii) Haasrode, qui fournit des logements aux entreprises de haute technologie.

*Community Building Arenberg BV* est une coopération entre PMV, *Flanders Make*, la ville de Louvain et la KU Leuven pour la conception, la construction et l'exploitation d'un nouveau bâtiment (communal) d'environ 17.500 m<sup>2</sup> situé dans le parc scientifique d'Arenberg, sur l'avenue Gaston Geens à Louvain (Heverlee). Le bâtiment sera divisé en espaces de bureaux à louer d'une part et en espaces communs comportant des installations partagées pour le parc scientifique d'Arenberg d'autre part. L'objectif étant de créer des espaces de bureaux pouvant être loués à des entreprises innovantes (de haute technologie) souhaitant s'établir dans le parc scientifique d'Arenberg.

Dans sa décision du 12 août 2024, l'ABC a constaté que les conditions d'application de la procédure simplifiée étaient remplies et que la concentration notifiée ne soulevait pas d'objections.

**Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :**

Damien Gerard

Auditeur général

Tél : + 32 (2) 277 76 57

Courriel : [damien.gerard@bma-abc.be](mailto:damien.gerard@bma-abc.be)

Site internet : [www.abc-bma.be](http://www.abc-bma.be)

PRESSE

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).